

Compte rendu du conseil d'école du 13 mars 2017

Etaient présents :

Pour la mairie : Mr DARDONVILLE, Mme POUSSE, Mr MERY, Mme GAUCHER

Les représentants des parents d'élèves : Mme VERVIALLE, Mme VASSORT, Mme HOUDAS, Mme PERRICHON, Mme PLISSON, Mme DIANA, Mr PECOT, Mr COURAGE

Les enseignants : Mr BRULEY, Mme BARILLOT, Mme ZAMORA, Mme BLONDEAU, Mme GINDER, Mr MARTIN, Mr CHAMPALAUNE

1 Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.)

En complément du dernier compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2016 sur le P.P.M.S., 3 plans de mise en situation sont à effectuer en plus des 2 exercices « incendie » :

1. un exercice « intrusion malveillante » (effectué durant le premier trimestre)
2. un exercice de confinement (qui sera effectué avant les vacances de printemps)
3. un exercice « colis suspect » (qui sera effectué après les vacances de printemps).

Suite à la venue des gendarmes fin de novembre 2016 afin de sensibiliser l'équipe enseignante sur le P.P.M.S. « Intrusion malveillante » et après visite des locaux de l'école, leur message est clair.

En cas d'intrusion, il faut :

1. Fuir (si possible)
2. Se cacher
3. Se battre ...
4. prévenir les forces de l'ordre rapidement.

A propos d'un P.P.M.S. « Intrusion malveillante », le préfet a également envoyé aux écoles et aux mairies un courrier évoquant la mise en place d'une alarme dans la mesure du possible silencieuse et faiblement audible au sein d'un même local et ainsi que visuelle. Elle doit pouvoir être déclenchée facilement par l'autorité ou par les personnels de l'éducation. L'ensemble de ces éléments doit s'appliquer aux établissements d'enseignement du premier degré dont les mairies sont gestionnaires.

En réponse à la demande préfectorale, la mairie a prévu de mettre une centrale radio (au niveau de la BCD) qui allumerait un petit flash avec un signal sonore seulement audible à l'intérieur de chaque classe (format petit boîtier). La première estimation budgétaire est de 5400€. L'alarme dans les classes fonctionnerait avec des piles. L'installation sera vérifiée par les employés communaux.

2 Point Kermesse et Carnaval

- La kermesse aura lieu samedi 17 juin.

Afin de récolter des lots auprès d'entreprises et/ou magasins, un mot sera mis dans le carnet de liaison de chaque enfant. Chaque parent pourra ainsi s'il le souhaite contacter lui-même ces entreprises afin de récolter des lots pour la tombola de la kermesse.

- Le carnaval aura lieu le jeudi 6 avril 2017 dans l'après-midi (aux alentours de 15h).

Le thème est « **Animaux bizarres et fantastiques** ». Les déguisements seront effectués par l'enseignant de chaque classe.

A la suite du défilé sur le mail de Rebréchien, la traditionnelle bataille de confettis se déroulera dans la cour de l'école (côté élémentaire).

Un mot précisant les modalités de cette journée sera mis prochainement dans le cahier de liaison de chaque enfant

3 Projet CM2 : présentation de la journée du 25 mars

Cette journée est organisée par les élèves de CM2 et leurs parents afin de financer leur projet de classe de découverte. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

La journée commencera à 10h par un tournoi de hand-ball qui devrait se terminer vers 14h30.

Le midi, les personnes pourront se restaurer sur place, il y aura une vente de croque monsieur, sandwiches, boissons... une formule à 5 euros est proposée (croque-monsieurs/sandwichs, boisson, dessert). Il est recommandé de commander à l'avance son repas pour éviter d'attendre. Les commandes sont à faire passer à Mme Blondeau : des tickets seront donnés en retour.

A 15h, les élèves de CM2, accompagnés d'un groupe de musiciens adultes et de 4 enfants de la classe offriront un concert.

Une balade en poney sera proposée aux plus jeunes et une structure gonflable sera installée en fonction du temps. Enfin, une tombola est organisée et les résultats du tirage au sort seront communiqués à la suite du concert.

Les CM2 vous attendent nombreux. Mme Blondeau remercie la mairie de Rebréchien pour son aide apportée ainsi que les parents et les enfants pour leur investissement.

4 Dates à retenir pour la fin d'année

1. **Le 6 avril** : Carnaval de l'école
2. **Le 24 avril** : La BPDJ propose une piste routière en vélo pour les CM2 afin de faire travailler les enfants sur les règles du code de la route.
3. **Le 28 avril** : Les maternelles se rendent au théâtre de la Tête Noire à Orléans pour assister à la pièce de *Jean de la Lune*. La pièce a lieu de 10h à 10h45. Les enfants rentreront vers 11h45.
4. **Le 4 mai** : Les classes de CE2, CM1 et CM2 se rendront à la salle polyvalente pour visiter une exposition sur Rouget de Lisle et la Marseillaise. Mr Rossignol, qui fait partie du Souvenir français, fera une visite guidée aux élèves et un petit quizz ludique sera organisé après la visite. Pour toutes les personnes intéressées, cette exposition se tiendra également le 7 mai et le 8 mai après les célébrations du souvenir.
5. **Le 5 mai** : Toutes les classes se rendront à Beauval. Le départ de l'école se fera à 8h00 de l'école et le retour est prévu vers 18h30. Les enfants visiteront le parc en suivant un parcours défini par chaque enseignant et ils assisteront aux spectacles des otaries et des oiseaux. Le repas du midi se fera sous forme de pique-nique préparé par les familles. Les enfants n'auront pas la possibilité de passer par la boutique à la fin de la visite. Nous aurons besoin de deux accompagnateurs par classe.
6. **Le 8 mai** : Les CE2 chanteront la Marseillaise au moment de la cérémonie du souvenir du 8 mai.
7. **Le 9 mai** : La BPDJ interviendra dans les classes pour traiter des thèmes suivants avec les enfants : les incivilités en CM1 et pour les CM2 : internet et ses dangers
8. **Le 15 mai** : Toutes les classes assisteront au spectacle organisé par la classe cirque du collège de Neuville-aux-Bois dans la salle polyvalente.
9. **Du 28 mai au 3 juin** : classe découverte des CM2
10. **Le 12 juin** : Les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 se rendront au cinéma des Carmes pour voir *Le dirigeable volé*.
11. **Le 17 juin** : Kermesse de l'école.
12. La date de la visite du collège pour les CM2 n'est pas encore communiquée.

5 Questions des parents

1. Que faut-il faire en cas d'Alerte Pollution ?

En ce qui concerne l'école, en cas d'alerte pollution aux particules fines en suspension de niveau 1 (comme cela été le cas le 8 et le 10 décembre dernier) ou de niveau 2 (comme cela été le cas le 9 décembre 2016), il est recommandé de limiter l'activité physique à l'extérieur. Le confinement à l'intérieur des classes n'est pas conseillé. Si malgré ces précautions une gêne respiratoire apparaissait, il vous faudrait consulter votre pharmacien ou votre médecin.

2. Est-il possible d'avoir une fanfare pour accompagner les enfants pendant le carnaval ?

Il y a quelques années, la fanfare de Loury participait au carnaval car il avait lieu le samedi matin. Le carnaval étant maintenant en semaine, il n'y a plus de bénévoles.

3. Est-il vrai que la piscine de Neuville-aux-Bois (le Bassin d'Apprentissage Fixe) sera fermée prochainement ?

Le BAF de Neuville-aux-Bois sera en travaux de rénovation et de remise aux normes dès septembre pour une durée d'un an, il n'y aura donc pas de séances piscine l'année prochaine. Il n'y a pas la possibilité de prendre d'autres créneaux dans une autre piscine car elles sont toutes complètes.

6 Remerciements

Mme Zamora et Mr Champalaune remercient la municipalité pour la mise en place dans leurs classes respectives de rideaux occultants.

7 T.B.I.

La mairie informe le conseil d'école que la commission finance de la commune a adopté l'achat d'un T.B.I. (Tableau Blanc Interactif) pour la classe de Mme Blondeau. La finalité de cet achat sera soumise prochainement au vote du conseil municipal. Mme Blondeau les remercie par avance.

Trois classes seront alors dotées d'un T.B.I. à l'école (CE2, CM1, CM2).